

Le mot du Maire

VERS UNE COMMUNE NOUVELLE ?

Par le passé, nous avons su dans notre vallée de la Haute Herbasse unir nos efforts avec les communes voisines pour améliorer le cadre de vie de ses habitants. C'est ainsi que nous avons pu créer la salle intercommunale avec le SIVU, coordonner la gestion du transport scolaire et de la cantine avec le SIVOS et prendre en plusieurs occasions, comme les fêtes de fin d'année, des initiatives communes. Les associations locales, telle La Petite Carniotte, relaient ces initiatives avec dynamisme. Aujourd'hui, nos communes entreprennent ensemble la construction d'un groupe scolaire sur un site unique.

Comme vous le savez, nous avons maintenant la possibilité d'aller plus loin dans cette direction en mutualisant nos ressources dans le cadre d'une Commune Nouvelle, ce qui permettrait à la fois un meilleur service rendu à la population, des économies de gestion et l'obtention d'aides plus importantes de l'Etat. Trois communes de la vallée (Montrigaud, Miribel et St Bonnet de Valclérieux) ont déjà travaillé sur un projet de charte qui décrit comment se ferait le passage progressif vers cette nouvelle entité, tout en préservant leurs identités particulières. Ce projet de charte doit être présenté lors de plusieurs réunions publiques organisées par ces trois communes.

Avant que nous décidions de nous joindre à ce projet de Commune Nouvelle, nous souhaitons que la population de St Laurent d'Onay soit pleinement informée des conditions et des enjeux d'une telle évolution. Avec l'accord des maires de ces trois communes, j'invite donc chacun de vous à participer à l'une de ces réunions, dont les dates vous seront communiquées.

Bien cordialement à tous,

Le Maire, Serge MASSON

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2018

Lors de cette réunion le Conseil Municipal a :

- Sous la présidence du doyen d'âge, approuvé le compte administratif du budget général 2017 qui se résume ainsi :

En fonctionnement :		En investissement :	
Dépenses de fonctionnement :	83 117,92 €	Dépenses d'investissement :	156 998,57 €
Recettes de fonctionnement :	151 265,90 €	Recettes d'investissement :	6 605,29 €
Résultat de l'exercice 2017 :	68 147,98 €	Résultat investissement 2017:	- 150 393,28 €
Résultat reporté n-1 :	151 726,04 €	Résultat reporté n-1 :	26 802,82 €
Résultat de clôture :	219 874,02 €	RAR sur 2017	+97 463,00€
		Résultat de clôture :	-26 127,46€

- **Approuvé le compte de gestion** de la perception identique aux comptes de la commune.

- **Voté les taux d'imposition** qui restent stables par rapport à 2017. (TH : 10,39%, TFB : 10,13 %, TFNB : 53,16 %)

- **Voté le budget primitif** qui s'équilibre à **301 886 €** pour le fonctionnement et à **543 340 €** en investissements, compte tenu d'un total de subventions attendu de 370 822 € pour les travaux et d'un emprunt de 20 700 €. (voir présentation jointe)

Il est à noter que les travaux de la salle associative ont pris du retard en raison de la défaillance de l'entreprise d'électricité, ce qui contraint aujourd'hui la Commune à retenir une autre entreprise. Le maçon semble aussi en difficulté à ce jour.

L'ESSENTIEL DES REUNIONS DU CONSEIL DEPUIS AVRIL 2017

(les comptes rendus détaillés des réunions du Conseil sont consultables en Mairie)

<p>C.M. du 27 avril 2017</p> <ul style="list-style-type: none">* Mandat est donné à M. le Maire pour négocier l'achat de la parcelle ZA473 en vue de l'aménagement de la place du village.* Accord pour demander une subvention pour l'aménagement d'un logement communal locatif.	<p>C.M. du 7 juillet 2017</p> <ul style="list-style-type: none">* Le recensement de la population aura lieu du 18 janvier au 17 février 2018. Accord pour la désignation d'un coordonnateur communal et d'un agent recenseur.* Projet de création d'une Commune Nouvelle avec 3 autres communes de la Haute Herbasse. Une réunion publique d'information est prévue à l'automne. Le Conseil refuse par 5 voix contre 4 de s'associer à la réflexion sur un projet de charte.* Approbation des statuts de l'Agglomération Valence-Romans
<p>C.M. du 6 septembre 2017</p> <ul style="list-style-type: none">* approbation de plusieurs décisions modificatives concernant le montant des travaux de la place du village, de la salle associative et du logement locatif communal.	
<p>C.M. du 17 novembre 2017</p> <ul style="list-style-type: none">* Accord pour réaliser un emprunt de 100000 € à 1,69% sur 20 ans pour financer les travaux de la salle associative et du logement communal locatif.* Accord sur les modalités de distribution des colis de Noël* Accord sur les montants des subventions aux associations.* Information sur l'organisation des opérations de déneigement.	<p>C.M. du 26 janvier 2018</p> <ul style="list-style-type: none">* Approbation du règlement de l'assainissement collectif et non collectif (SPANC).* Avancement du projet village : nécessité de rechercher un autre électricien.* SIVOS : il est prévu un retour à la semaine scolaire de 4 jours.

ASSOCIATIONS INTER COMMUNALES

CLUB du 3^{ème} AGE. Présidente Mme Raymonde MOTTIN (04 75 71 70 34). Réunion tous les 15 jours, alternativement au Chalon et à St Laurent d'Onay.

ACCA. Président M. Alain LAGUT (04 75 45 60 73) alain.lagut@orange.fr. Le repas de la chasse aura lieu le 9 juin à la salle intercommunale. Assemblée générale le 22 juin, le lieu de l'AG n'est pas encore décidé.

Comité d'animation. Présidente Mme Valérie SENERCHIA (04 75 45 50 95). La fête des voisins aura lieu le 25 mai à l'ancienne école du village. La fête du poulet aura lieu au village le 14 et 15 juillet 2018.

La Petite Carniotte. Présidente Mme Florence LEFORESTIER (florence.leforestier1@orange.fr) Nombreuses activités sportives et culturelles à découvrir aussi sur www.collinenreseau.fr

La mairie est ouverte au public le mardi de 17 à 19 h et le samedi de 10 à 12. Permanence élus : samedi de 10 à 12 h.

Le site internet de la Commune est consultable sur :
www.stlaurentdonay.fr